

VIRECOURT INFO

DECEMBRE 2018

Le mot du Maire :

Cette année qui se termine, nous a permis d'accueillir 8 nouvelles familles, 3 dans des constructions neuves et 5 par l'achat de maisons existantes, si la population augmente peu, ces arrivées compensent largement les départs, cela montre que notre village reste attractif et peut encore se développer.

Cela conforte la décision du conseil municipal, qui, ayant lancé la révision du PLU, compte sur celle-ci pour donner un nouvel élan au développement de la population. La règle de proportionnalité du SCOT54 accordait la construction de 33 logements pour la période 2014 – 2026, mais, grâce à cette révision et à la position géographique favorable de VIRECOURT, par rapport aux axes de communication, La CC3M (notre communauté de commune) à notre demande, a délibéré pour porter le nombre de logements à 40 pour cette période.

Que les mauvais prédicateurs se rassurent, les comptes de la commune sont sains, et en fin de mandat, le futur conseil n'aura plus d'emprunts à rembourser (le dernier emprunt pour la réhabilitation du bâtiment annexe au manoir 100 000€ pour 4 logements, sera pratiquement purgé). En cas de besoin à l'avenir la commune pourra de nouveau solliciter des prêts.

*Un petit mot pour féliciter et encourager, les dirigeants et les bénévoles du **comité des fêtes**, qui animent le village avec bonheur. Ils sont prêts à accueillir de nouveaux membres, là aussi le renouvellement sera le garant de la pérennité de cette belle institution. Si vous voulez vous impliquer un peu dans la vie de votre village, vous pouvez rencontrer un des membres de ce comité des fêtes, comité qui se fera un plaisir de vous accueillir dans son sein.*

*Merci également à **Thierry PELON** pour le sapin qui décore tous les ans la Mairie*

La vie publique est faite de critiques, je les entends, certaines ne me font pas très plaisir, car elles sont infondées, chaque fois que je dois prendre une décision, ma première réflexion concerne l'intérêt de la collectivité, jamais le mien. Lorsque quelqu'un me sollicite pour des questions par rapport à la collectivité, j'essaie toujours d'aider en fonction de son intérêt, mais jamais au détriment de celui du voisin ou de la commune.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2019.

Les questions que vous vous posez au sujet du PLU :

En préambule, nous sommes dans une société de droit, la commune n'est qu'une toute petite partie de la nation, et le Maire n'est pas tout puissant dans cette institution, des règles d'urbanisme précises (mais aussi évolutives) existent ; et il n'est pas possible de les transgresser. Cela dit je vais essayer de répondre aux questions les plus fréquentes.

La révision du PLU :

Notre PLU ne permettait plus d'ouvrir de nouvelles zones constructibles, vu les constructions nouvelles de ces dernières années et l'attractivité de notre village et, pour le bien de son développement, le conseil municipal a décidé de réviser ce PLU.

Le choix des zones constructibles :

La volonté du législateur et de ne plus étendre les zones constructibles en dehors du périmètre de village, dans premier temps la volonté est de combler les dents creuses (zones non construites dans le village à proximité des réseaux), encore faut il que les propriétaires soient prêts à céder ces terrains, terrains qui sont, pour certains, totalement viabilisés ; ensuite il convient de choisir une zone favorisant la densification au cœur du village.

Financement :

Il est évident que la commune ne peut supporter seule le financement de la viabilisation d'une nouvelle zone constructible (création des voies et réseaux), comme cela se fait ailleurs, ce financement peut être assuré par des investisseurs privés.

Financement :

Un cahier reste ouvert à tous les habitants en mairie depuis MAI 2016, où chacun peut inscrire ses remarques et ses volontés concernant les parcelles qu'il possède, ou toutes autres remarques en rapport avec le PLU, début 2019 une enquête publique, dont les dates vous seront communiquées, sera organisée, et chacun pourra venir rencontrer l'enquêteur

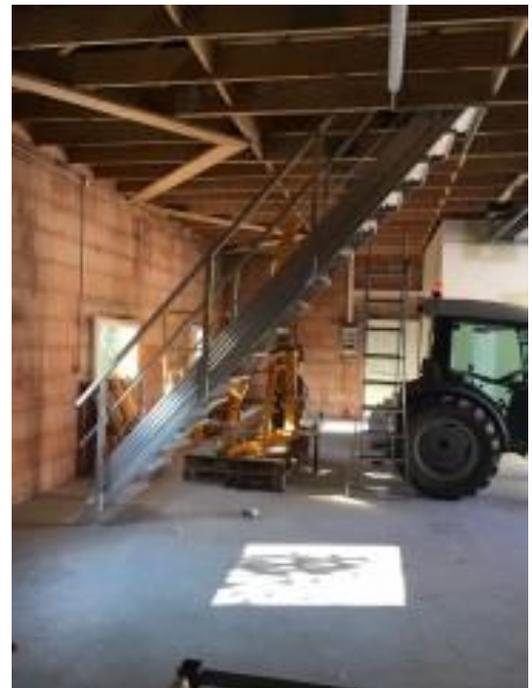
Les nouveaux équipements de la commune :

Quelques images des nouveaux équipements :



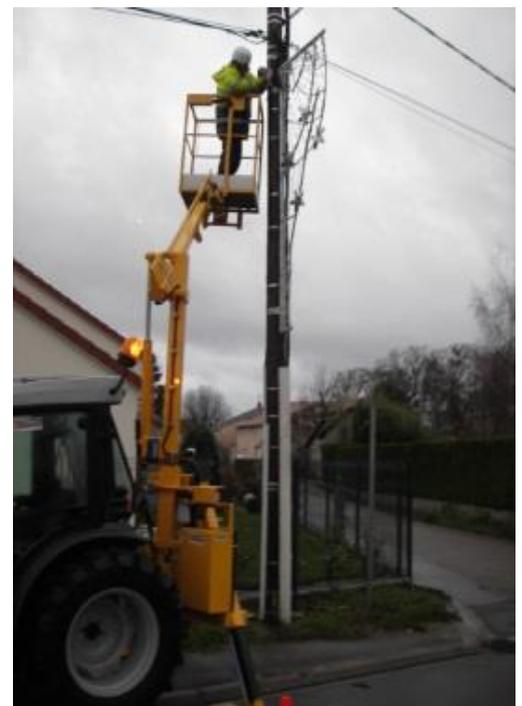
Pour le rangement des matériels d'entretien de la commune, Un bâtiment de 120 m² a été construit derrière l'annexe, pour stocker des outils du matériel et offrir à l'employé municipal un coin vestiaire décent avec douche et WC (WC accessible par l'extérieur pour toutes éventualités)

Vue de l'intérieur du bâtiment, avec l'escalier permettant l'accès aux combles, qui serviront de stockage pour les matériels plus légers, et de lieu d'archivage, au fond derrière le tracteur on aperçoit le local de l'employé, la partie arrière sera aménagée en atelier.



La nouvelle épareuse bien mieux adaptée pour nos travaux que la faucheuse d'accotements, elle peut faucher dans les fossés et tailler de petites haies en bordure des chemins.

La nacelle, d'une hauteur d'élévation de la plateforme à 7,50 m, ce qui nous permettra d'effectuer au moins 95 % des travaux en hauteur sur la commune, (éclairage, décorations diverses, élagage et tout travail demandant un travail en hauteur). Pour la conduite Jean Pierre a reçu une formation de 3 jours et un diplôme atteste qu'il est en capacité à utiliser cet appareil.



Les travaux dans le Village :

L'éclairage :

Cette année tout le village sera éclairé par des LED, la dernière tranche est opérationnelle à compter du 15/12/2018. Nous étudions la possibilité d'ajouter des points lumineux aux endroits non encore éclairés en particulier le rue du noyer brûlé

La porte de l'église :

*Il devenait de plus en plus difficile de fermer la porte et la commune a profité d'une subvention **DETR** (État) à hauteur de 3520 € pour une facture HT 9 550 € HT. Les mains courantes vont être remplacées, ainsi que la sécurisation des marches (nous attendons un accord de subvention)*



La pose de 6 caméras :

Deux emplacements (place de l'église et barrière SNCF) font l'objet d'enregistrements permanents, cela a déjà permis de relever plusieurs incivilités, la gendarmerie fait souvent appel à ces enregistrements. Le nouveau parking de la gare sera également équipé

Quelques travaux de voirie :

Quelques morceaux de trottoirs et de chaussée ont été traités, la réfection de l'entrée de la rue du Pré Bailly est programmée ainsi qu'un accès à une nouvelle construction, c'est peu et nous en sommes conscients, mais dès que l'état nous accordera des subventions pour la voirie, nous réaliserons des travaux plus conséquents (par exemple la route de Villacourt dont la prévision est de 80 000 €)

Service de téléassistance :

*Vous avez besoin d'un service de téléassistance pour **vous ou un de vos proches**, une assistance continue peut-être assurée par :*

PRESENCE VERTE LORRAINE

15 Rue Paul DOUMER 54500 VANDOEUVRE LES NANCY,

*Association à but non lucratif, sous l'égide de la **MSA** (mutuelle agricole), vous propose ce service :*

*Vous pouvez appeler le **03 83 50 35 18***

Ou vous rendre sur le site : www.presenceverte.fr

Recensement à VIRECOURT :

Vanina FERNANDES, agent recenseur, vous rendra visite et vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et dans la mesure du possible vous proposera d'y répondre sur internet en vous donnant à cet effet vos codes personi



Recensement



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Vous trouverez tout sur le recensement en allant sur ce site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Anciens combattants :

L'office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous informe :

Vous êtes Anciens combattants et avez séjourné en Algérie plus de 120 jours au cours de la période du 30/11/1954 au 01/07/1964 vous pouvez prétendre à partir de 2019 :

- A la carte du combattant
- Au port de la croix du combattant
- A la retraite du Combattant
- À la ½ part fiscale
- A l'aide administrative ou financière (difficultés financières, chauffage, maintien à domicile, médicaments non remboursés...)

Contactez l'ONACVG de Meurthe et Moselle

1. Par courrier : 67 Rue Émile BERTIN 54042 NANCY Cedex.
2. Par téléphone : 03 83 67 82 86

Ramassage des ordures ménagères :

Attention exceptionnellement il y aura un ramassage le 31/12 matin

Cela s'est passé avec le Comité des Fêtes du Manoir de Virecourt

Rétrospective 2018

Samedi 17 février : c'est dans une salle décorée sur le thème carnavalesque que le comité des fêtes a offert l'apéritif. Le repas proposé aux convives reposait sur un plat traditionnel de la cuisine alsacienne, le baeckeofe. La soirée s'est poursuivie par un karaoké et des danses qui ont divertis tous les amateurs. Comblés par cette excellente spécialité et enchanté par cette super soirée tous les participants ont complimenté les membres du comité des fêtes.



Dimanche 10 juin : Dès 6h30 cinquante-deux exposants se sont installés sous un soleil radieux. A 7h00, petits pâtés et café étaient servis. A partir de midi la restauration tenue par les membres du comité des fêtes du Manoir de Virecourt proposait frites, saucisses et crêpes. Les nombreux visiteurs ont parcouru les rues du village et se sont désaltérés à la buvette du comité qui servait des boissons fraîches. Le comité des fêtes, les exposants et les chineurs étaient ravis de cette belle journée.



Dimanche 9 septembre : Cette année la balade-rando du comité s'est déroulée dans les Vosges. Au programme le lac Vert et le lac des Truites en passant par le chalet du club Vosgien « ERICHSON » où nous avons déjeuné. La journée s'est clôturée par une halte information à la charcuterie PIERRAT au THOLY. Le groupe a été accueilli dans la salle du « Vosgien Gourmet » une hôtesse nous a présenté la fabrication des produits puis proposé des planches de dégustation. Avant le départ chacun a pu faire ses emplettes.



Dimanche 7 octobre : l'atelier couture du Comité des Fêtes du Manoir a organisé son quatrième marché puces des couturières " VIRECOUSETTES ET P'TITS CHIFFONS ". Une vingtaine d'exposantes s'est installée sous deux chapiteaux et dans la salle polyvalente. Elles proposaient à la vente de nombreux coupons de tissu, fils, galons, kits de broderie, laines, patrons et boutons. Environ 200 visiteurs ont trouvé de quoi occuper leurs loisirs parmi les multiples choix proposés. Les exposantes étaient ravies de l'accueil et du repas proposé par les bénévoles du comité, elles souhaitent toutes revenir.



Samedi 8 décembre : Dans la salle de réunion de la Mairie monsieur Guillaume LOUIS, conteur professionnel, a passionné petits et grands. S'accompagnant en musique l'artiste a présenté le spectacle « la sagesse du monde » et conté autour de Saint Nicolas. Ensuite, le cortège de Saint Nicolas accompagné du Père Fouettard, a défilé en musique pour rejoindre la salle polyvalente. Un goûter préparé par les dames du comité attendait enfants et parents. L'après-midi s'est terminé par la traditionnelle séance photos et la distribution de friandises.



Dimanche 9 décembre : Des bonhommes de neige, réalisés par un membre du comité des fêtes, ont guidé les promeneurs jusqu'au marché de Noël. Malgré des conditions météorologiques difficiles, c'est dans une ambiance champêtre que les visiteurs ont découvert les magnifiques réalisations, les produits du terroir et les sucreries. Certains sont repartis avec un sapin de Noël. L'ambiance chaleureuse, le vin chaud, le jus de pomme chaud, les crêpes et le repas ont été très appréciés par les vingt-huit exposants et les visiteurs.



INFORMATIONS :

- > Le Comité des Fête du Manoir de Virecourt (CFMV) invite à l'assemblée générale les personnes intéressées le samedi 26 janvier à 18h00 dans la salle polyvalente. Cette réunion sera suivie du verre de l'amitié.
- > Retrouvez les activités du comité des fêtes, les articles de presse, les photos sur notre site à l'adresse suivante : <http://cf-virecourt.fr/wp-login.php>
- > Vous pouvez envoyer par mail, enregistrer, imprimer, copier les photos qui vous intéressent.
- > *Sans oublier :* <https://www.facebook.com/Comité-des-fêtes-de-Virecourt>

PROGRAMMATION DES ACTIVITES 2019

MOIS	DATE	MANIFESTATION	LIEU-OBSERVATION
JANVIER	Samedi 26 à 18h00	ASSEMBLEE GENERALE	Salle polyvalente à Virecourt
MARS	Samedi 02 à 19h00	REPAS A THEME et KARAOKE	Salle polyvalente à Virecourt
MAI	Dimanche 19	BALADE-RANDO (apéritif offert par le comité, repas tiré du sac)	Dans les environs de Mirecourt avec visite du Musée du violon et de l'archèterie.
JUIN	Dimanche 09	VIDE-GRENIER	Centre vieux village
SEPTEMBRE	Dimanche 08	5 ^e FÊTE MEDIEVALE	Centre du vieux village, ouvertures des portes à 10h00 fermeture vers 18h30
OCTOBRE	Dimanche 06	PUCES DES COUTURIERES	Salle polyvalente à Virecourt
DECEMBRE	Samedi 07	SAINT NICOLAS	Salle de la mairie et salle polyvalente à Virecourt
DECEMBRE	Dimanche 08	MARCHE DE NOËL	Ferme de Folie, 7 Route de Saint Germain

Alain CARGEMEL
Président du comité des
fêtes du Manoir de Virecourt

